



Pernes les Fontaines Les Valayans

N°2026-29

Du 18 au 26 juillet



Adresse : 11 rue porte Notre Dame

Secrétariat : 21 rue porte Notre Dame

En Juillet et Août permanences de 10h à 12h les mardi, jeudi et samedi

04 13 07 79 97 nddenazareth84@yahoo.fr

Père Jean-Marie Gérard (Mr le curé) : 06 22 77 10 31

jeanmarie.gerard@diocese-avignon.fr

Pascal Munoz (diacre permanent) – 07 60 22 44 65 – napas86@orange.fr

Abonnement ou désabonnement : feuille.paroissiale.pernes@gmail.com

Sites : site.paroisse.pernesvalayans@gmail.com ou www.pernes.paroisse84.fr

Éditorial

Cette semaine nous allons célébrées deux fêtes importantes pour nous. D'abord mercredi 23 juillet celle de sainte Marie-Madeleine, patronne de la Provence et dimanche 26 juillet celle de sainte Anne et saint Joachin, les parents de la Vierge Marie et donc grands-parents de notre Seigneur Jésus-Christ.

La tradition nous dit pour Marie-Madeleine qu'arrivé à Marseille elle contribua à l'évangélisation de la Provence et que c'est dans la grotte de la Sainte Baume qu'elle vécut les 30 dernières années de sa vie à méditer et prier. Ses reliques, redécouvertes au XIIIème sont aujourd'hui conservées et exposées au cœur de la Basilique de Saint-Maximin la Sainte-Baume, haut lieu de pèlerinage, qui lui est dédié »

Il en va de même pour Ste Anne dont une partie des reliques est conservée dans la cathédrale d'Apt qui lui est dédiée.

Que la mémoire de ces saints nous rappelle combien notre foi est enracinée dans et par le témoignage de celles et ceux qui ont connus notre Seigneur et qui dès le début du christianisme sont venus apportés la « Bonne Nouvelle » dans nos régions. Qu'ils nous aident à non seulement être fier de ce passé glorieux pour nos Eglises provençales mais aussi à être à notre tour témoins de cette Bonne Nouvelle pour aujourd'hui, afin que ces fêtes ne soient pas simplement « folkloriques » mais signes de notre foi toujours vivante.

P. Jean-Marie

CALENDRIER DE LA SEMAINE - JUILLET

Samedi 18 De la férie	16h	Mariage à Pernes de Diane CUVELIER et Bruno RISO
	18h	Messe aux Valayans : Sauveur LANAIA † Concert de Gérard Goudet <u>ANNULÉ</u>
Dimanche 19 16 ^{ème} du temps de l'Eglise	9h	Messe à Pernes : Norbert TRANIELLO † Andrée BACHEROT †. Robert DUVIVIER et sa famille .
	10h30	Messe à Pernes : Présentation de Léna TISSOT
Lundi 20 St Apollinaire	9h30	Chapelet à Pernes
	10h	Obsèques à Pernes de Mme Jeanne BONNOT
Mardi 21 St Victor	9h	Messe à Pernes :
Mercredi 22 Ste Marie-Madeleine	9h	Messe à Pernes :
Jeudi 23 Ste Brigitte	9h	Messe à Pernes :
Vendredi 24 St Charbel	9h	Messe à Pernes :
Samedi 25 St Jacques	18h	Messe aux Valayans : Sauveur LANAIA † Présentation de Tom ROUSSIN
Dimanche 26 17 ^{ème} du temps de l'Eglise	9h	Messe à Pernes : Jeanne BONNOT †
	10h30	Messe à Pernes :
	11h45	Baptême à Pernes de Henri ALCADE
	18h	Concert de « Pernes en musique » à la collégiale de Pernes

Visite du pape Léon XIV en France

Si vous souhaitez participer à la venue du Pape en France, plusieurs possibilités sont proposées par le diocèse d'Avignon. N'hésitez pas à vous rendre sur le site du diocèse pour en savoir plus !

Option - Lourdes : <https://venuedupapelourdes2026-lourdes.venio.fr/fr>



Entre Tradition et histoire Un chemin spirituel

« Les chemins de l'histoire, commencée au XII^e siècle, et de la Tradition, commencée au I^{er} siècle, ne sont pas les mêmes, mais se rejoignent devant ce qui est : des lieux sacrés dont tout le monde a besoin. »

(Naissance de la Provence chrétienne Yves Bridonneau)

Le chemin dédié à sainte Marie-Madeleine est porté par la Tradition des Saints et Saintes de Provence, elle-même fondée sur l'arrivée par mer de proches de Jésus, dans les années 42-43 de notre ère. Il y a Marie-Madeleine, sa sœur Marthe et son frère Lazare, Marie-Salomé et Marie-Jacobé, tous personnages des Evangiles, Sara qui est mentionnée dans les écrits apocryphes en compagnie de Marthe et de Marie-Madeleine. La tradition cite également Trophime ainsi que Marcelle et Maximin, l'une comme servante de Marthe et l'autre comme intendant de Lazare.

Jésus est mort et ressuscité, ce dont les Saintes Femmes ont été témoins. Les disciples de Jésus sont persécutés : Etienne a été lapidé, Hérode le Grand fait décapiter Jacques, le fils de Marie-Salomé. Et ensuite ? Que s'est-il passé ? Les écrits et l'histoire ne disent rien de ce qu'il advient de ces « amis de Jésus » si importants dans les Evangiles : mille ans de silence.

En revanche, l'histoire atteste la présence d'une forte communauté chrétienne à Lyon, persécutée dès 177. Des documents mentionnent une Eglise qui s'organise dès le III^e siècle et qui devient florissante aux IV^e et V^e siècles dans l'ensemble de la Provence avec des figures emblématiques comme Jean Cassien, Honorat, Césaire. Le message chrétien est probablement arrivé en Gaule au 1^{er} siècle par les voies commerciales dont celle entre la Terre Sainte et l'avant-port d'Arles que les fouilles menées par Luc Long ont découvert en 2011, immergé à 1km du rivage des Saintes-Maries-de-la-Mer.

La tradition s'épanouit dans le vide laissé par l'histoire pour ancrer l'évangélisation de la Provence dans la présence physique des disciples du Christ. Elle repose sur un manuscrit du VIII^e siècle attribué à Raban-Maur, évêque de Mayence et sur les vies de Saints qui fleurissent du IX^e au XIII^e siècle, dont la Légende dorée du dominicain Jacques de Voragine.

Elle présente le petit groupe de disciples arrivant en barque sur la côte de Camargue, au niveau de l'actuel village des Saintes-Maries-de-la-Mer. Salomé et Jacobé restent sur place avec Sara, Marthe part vers Avignon puis Tarascon, Lazare, Maximin et Marie-Madeleine vont vers l'est. Maximin séjourne à Aix avant d'aller à Saint-Maximin. Lazare pousse jusqu'à Marseille, accompagné par Marie-Madeleine qui s'arrête aux Aygalades avant de rester sept ans dans l'actuel centre de Marseille où

elle prêche. Elle se retire ensuite dans la bienheureuse solitude contemplative de la Sainte-Baume et meurt à Saint-Maximin.

Le regard de l'historien sur les modalités d'implantation des racines chrétiennes de la Provence diffère de celui du tenant de la tradition, l'un se fondant sur ce qui est démontré par les documents écrits ou archéologiques, l'autre sur l'héritage d'une transmission orale depuis le 1^{er} siècle.

Culturellement, cette tradition fait partie des racines profondes de la Provence et de la Camargue. Elle donne vie à un riche patrimoine, elle est palpable dans les fêtes qui témoignent de la culture provençale, éclatante dans les nombreux pèlerinages où l'on vient se rassembler « au soleil » d'un grand sanctuaire ou d'une humble chapelle.

Article de l'Association « Chemins des Saintes et Saints de Provence »



la liberté s'enracine dans la dignité de toute personne

À l'occasion de la remise de la Médaille de la liberté décernée par le Centre national de la Constitution à Philadelphie le pape Léon XIV a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la dignité

humaine, du droit à la vie, de la liberté religieuse et de l'unité

« Le premier droit consacré par les fondateurs de la nation fut le droit à la vie, car nul ne peut jouir de la liberté ni rechercher le bonheur s'il est privé de vie. La vitalité d'un pays est profondément liée à la valeur qu'il accorde à la vie humaine sous toutes ses formes et dans toutes ses conditions, en reconnaissant la dignité dont chaque personne humaine est dotée du simple fait de son existence. La valeur intrinsèque de toute vie humaine a conduit les cœurs nobles de générations successives à louer les œuvres merveilleuses du Créateur (cf. Ps 139, 14) et à se tenir dans le respect devant un don si précieux. En effet, c'est précisément ce respect que nous devons continuer à cultiver — un respect qui touche le cœur des individus et inspire des lois qui reconnaissent et protègent ce don, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. La révérence nous aidera également à découvrir que nous sommes les gardiens et les intendants de ceux qui nous sont confiés. À cet égard, la grandeur morale d'une nation se manifeste avant tout dans sa capacité à soutenir, protéger et chérir la vie de tous, en particulier celle des plus vulnérables et de ceux dont la valeur est remise en question.

Léon XIV : la liberté s'enracine dans la dignité de toute personne | ZENIT - Français